

BILAN 2012-2013

DES ACTIVITÉS
INTERNATIONALES
DE LA DIRECTION
DES SPORTS



ÉDITO

Ce bilan d'activités revient sur les temps forts, sur le plan international, de l'actualité de la direction des sports sur les années 2012 et 2013. Le choix de cette période de référence ne doit rien au hasard : sur ces différents mois, s'est mise en place une nouvelle stratégie d'action internationale (création du comité français du sport international dont le pilotage est confié à Bernard Lapasset) portée par plusieurs acteurs (État, mouvement sportif, partenaires sociaux, collectivités territoriales).

Sur cette période, l'État a renforcé son implication internationale en faveur du sport français en créant un délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES), chargé de coordonner l'action de l'État sur les grands événements sportifs internationaux organisés en France, et un ambassadeur thématique sur le sport, dont l'action, au-delà des frontières, visera essentiellement à la mobilisation des services diplomatiques en faveur du sport français.

La direction des sports intervient, de manière complémentaire, en soutien de ces acteurs et au service de cette stratégie.

À valeur didactique, ce bilan d'activités met en évidence, par la présentation des moments phares de l'actualité internationale de la direction des sports (DS), l'activité des acteurs de la direction impliqués par les relations internationales (le bureau chargé des relations internationales et des affaires européennes mais également les bureaux en charge des politiques sectorielles, comme par exemple le bureau chargé de la lutte contre le dopage).

Ce bilan d'activités a vocation à s'enrichir, à l'avenir, d'un bilan de l'activité internationale des établissements publics de formation des sportifs de haut niveau.

Le rôle de la DS consiste essentiellement à définir et porter les positions françaises au sein d'enceintes multilatérales sportives et à mettre en œuvre des coopérations bilatérales.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Thierry Mosimann
Directeur des sports

SOMMAIRE

1°) La promotion des spécificités du modèle français du sport au sein de la diplomatie multilatérale	4
1.1°) La défense de l'intégrité du sport au sein des différentes organisations multilatérales	4
1.1.1°) Le rôle du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la manipulation des compétitions	4
1.1.1.1°) Le volet préventif	5
1.1.1.2°) Le volet répressif	6
1.1.2°) L'action de l'AMA et du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le dopage au niveau international	6
1.1.3°) Les politiques internationales de l'UNESCO en matière d'intégrité du sport	8
1.1.3.1°) La conférence ministérielle sur le sport organisée par l'UNESCO en 2013 (MINEPS)	9
1.1.3.2°) La conférence des parties de l'UNESCO	10
1.2°) La promotion du sport et de la Francophonie	11
1.2.1°) Les politiques de la CONFEJES	11
1.2.1.1°) Le programme sport de la CONFEJES	11
1.2.1.2°) Le renouvellement des instances de la CONFEJES	13
1.2.1.3°) La convention entre la CONFEJES et la Base avancée de Guyane	13
1.2.2°) La valorisation de la langue française dans le sport à l'international	13
1.2.3°) Les Jeux de la Francophonie de Nice (septembre 2013)	15
1.3°) Les nouvelles compétences de l'UE dans le sport	17
1.3.1°) Le processus de décision de l'UE	17
1.3.2°) Les principales dispositions adoptées sous les différentes présidences	19
1.3.3°) Le futur programme sport et les fonds structurels 2014-2020	20
1.3.3.1°) Le volet sport du programme ERASMUS +	20
1.3.3.2°) Programmation de la politique régionale européenne	21
2°) Les relations bilatérales au sein de la diplomatie sportive	23
2.1°) Rôle des accords de coopération	23
2.2°) Principales actions financées par la direction des sports	24
2.2.1°) Les actions mises en œuvre en 2012 et 2013	24
2.2.2°) L'accueil de délégations étrangères en 2012 et 2013	26
2.3°) Les projets d'accords de coopération (Inde, Brésil, Colombie)	28
2.3.1°) Le Brésil	28
2.3.2°) L'Inde et la Colombie	28
ANNEXE 1 : Présentation par pays et par fédérations des actions de coopération bilatérale financées par la DS (en 2012 et 2013)	30
Coopération bilatérale 2012	30
Coopération bilatérale 2013	33

1°) La promotion des spécificités du modèle français du sport au sein de la diplomatie multilatérale

1.1°) La défense de l'intégrité du sport au sein des différentes organisations multilatérales

1.1.1°) Le rôle du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la manipulation des compétitions

RÔLE DU CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE SPORT

Le 11 mai 2007, le Conseil de l'Europe a adopté la Résolution CM/Res(2007)8 instituant l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) dans le but de donner un élan nouveau à la coopération paneuropéenne et de relever les défis auxquels le sport doit actuellement faire face en Europe – poursuivant ainsi une activité de plus de trente ans dans ce domaine.

L'APES offre une plateforme de coopération intergouvernementale entre les autorités publiques de ses États membres. Il permet aussi le dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG. Cette concertation contribue à une meilleure gouvernance, afin de rendre le sport plus sain, plus sûr, et conforme à une éthique élevée.

L'APES vise à promouvoir le développement du sport dans la société moderne, et à mettre l'accent sur ses valeurs positives. Il élabore des normes (politiques ou légales), en assure le suivi et propose des activités d'assistance et d'échange de bonnes pratiques. Pour établir ses propres stratégies, l'APES se fonde sur les instruments normatifs du Conseil de l'Europe tels que la Charte européenne du sport, le Code d'éthique sportive, la Convention européenne sur la violence de spectateurs et la Convention contre le dopage.

Différentes recommandations, initialement préparées par l'APES, ont été adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur des questions d'éthique sportive, d'autonomie du mouvement sportif, la lutte contre les matchs arrangés ainsi que la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations. Des recommandations plus anciennes telles que la Charte européenne

du sport ou la recommandation sur les facilités d'octroi de visas aux participants à des compétitions ont fait l'objet d'activités de suivi (monitorage). Des activités de sensibilisation et de coopération ont été réalisées sur la question de la promotion de la diversité dans et par le sport, en se concentrant successivement sur différents groupes (minorités ethniques, personnes handicapées, femmes, enfants...). Enfin, l'organisation régulière de Conférences du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport s'est poursuivie grâce à l'APES (Athènes 2008, Bakou 2010, Belgrade 2012).

- En mars 2012, la 12^e conférence des ministres des sports du conseil de l'Europe réunis à Belgrade a adopté une résolution par laquelle elle enjoignait ses membres à adopter un instrument international permettant de prévenir et lutter contre la manipulation des matchs, considérant que ce fléau représentait une menace durable pour l'intégrité du sport. Suite à cette recommandation, les États membres de l'accord partiel élargi sur le sport – APES – du Conseil de l'Europe ont décidé de mandater le secrétariat exécutif de l'APES aux fins d'engager le processus de négociation de cette convention.
- La convention a pour vocation de mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la lutte contre la manipulation des compétitions (États – particulièrement les administrations en charge de la définition des règles sportives et pénales –, les acteurs de l'économie du pari sportif – opérateurs en dur et en ligne, autorités de régulation –, le mouvement sportif – fédérations internationales et nationales –). Elle présente un volet préventif et répressif.

1.1.1.1 °) Le volet préventif

S'agissant du volet préventif, le mouvement sportif et les opérateurs de paris sont invités à adopter un ensemble de mesures de bonne gouvernance – notamment, pour le mouvement sportif, la formation / sensibilisation des athlètes sur la manipulation des compétitions – et l'information des autorités publiques en cas de connaissance d'agissements suspects. Ces mesures ont pour but de responsabiliser ces acteurs dans la lutte contre la manipulation des compétitions.

En outre, et il s'agit d'une des principales innovations de la convention, celle-ci crée des plates formes nationales de surveillance des paris dont le but est de centraliser les informations sur les paris suspects émanant des opérateurs de paris et des organisateurs de compétition.

Ces plates formes nationales de surveillance des paris, dont le statut et les attributions devront être définis par chaque État membre, ont vocation à échanger entre elles des informations.

1.1.1.2°) Le volet répressif

Sur le plan répressif, la convention prévoit que les États adhérents fassent évoluer leur législation afin qu'elle prévoie la pénalisation des comportements de manipulation des matchs truqués.

Globalement, le projet de convention retient plusieurs aspects du modèle français de régulation des paris et a été orienté sur de nombreux points sur la manipulation des compétitions en lien avec les paris sportifs. Parmi les acquis du modèle français qui sont repris, on citera :

- la surveillance des paris ;
- la transmission d'information par les opérateurs de paris auprès des organisateurs de compétition des paris organisés ;
- la possibilité de mettre en œuvre des mesures de blocage de sites illégaux.

Une fois finalisée fin janvier 2014 au niveau des délégués nationaux, la convention a été transmise pour avis à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Sur la base de cet avis, le projet de convention devrait être examiné par le Comité des ministres du conseil de l'Europe (au début du mois de juillet) pour signature formelle par les Ministres des sports du conseil de l'Europe lors de la réunion ministérielle prévue en septembre 2014 à Macolin (Suisse).

1.1.2°) L'action de l'AMA et du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le dopage au niveau international

La direction des sports représente la France au comité du Conseil de l'Europe (CAHAMA) chargé de coordonner et préparer la position des États du conseil de l'Europe à l'AMA. Elle participe également au groupe de suivi de la convention du Conseil de l'Europe ainsi que dans les comités consultatifs qui préparent les positions du Conseil de l'Europe sur la protection des renseignements personnels, sur les questions juridiques, sur la science.

La direction des sports est donc force de proposition pour entraîner une majorité de pays sur les positions de la France. À titre d'exemple, on peut citer la question

de la liste des substances ou méthodes interdites ou le renforcement des organisations nationales antidopage vis-à-vis des fédérations internationales.

Au cours des années 2012 et 2013, la France a joué un rôle actif dans la lutte mondiale antidopage :

- En septembre 2012, Valérie Fourneyron, alors ministre en charge des Sports, a été élue au conseil exécutif de l'AMA en tant que représentante des ministres des sports du conseil de l'Europe, réunis au sein du Comité Ad Hoc européen pour l'Agence Mondiale Antidopage (CAHAMA). Elle a remplacé le ministre espagnol Jaime Lissavetzky.
- Cette nomination a permis à la France de porter des positions fortes au cours de la phase de consultation des États et du mouvement sportif menée par l'Agence mondiale antidopage pour la révision du CMA :
 - La France a défendu l'objectif de voir les fédérations internationales (FI) dans l'obligation de communiquer à l'AMA un rapport ou compte-rendu détaillé sur la manière dont elles s'acquittent de leurs obligations en matière de lutte contre le dopage au cours des manifestations sportives organisées sous leur égide.
 - La France et l'Europe plaident pour que les organisations nationales antidopage (ONAD) puissent effectuer des contrôles dans leurs propres pays lors des manifestations sportives internationales qui s'y déroulent, quand la FI a choisi un autre prestataire.
 - La France prône une meilleure coordination entre le niveau national et international s'agissant du ciblage des contrôles.
 - La France appelle de ses vœux la mise en place d'un constat de carence au bénéfice de l'AMA en cas d'inaction d'une FI qui, lors d'une manifestation internationale relevant de sa compétence, ne mettrait pas en place un dispositif de lutte contre le dopage.
 - La France a demandé qu'une FI organisatrice d'une manifestation internationale soit dans l'obligation d'accepter de l'AMA des missions d'inspection pour apprécier la manière dont cette FI a organisé de manière concrète et effective la lutte contre le dopage.
 - Ces cinq propositions n'ont pas été prises en compte par l'AMA dans le cadre du code mondial antidopage applicable en 2015 ce qui nécessitera de continuer à les défendre pour gagner un maximum de partenaires à cet objectif stratégique qu'est le renforcement des pouvoirs des organisations nationales antidopage pour les compétitions internationales.

- Toutefois, la France est parvenue à faire adopter dans la révision du code mondial antidopage d'autres mesures importantes pour une meilleure efficacité de la lutte antidopage. Elle a notamment obtenu de :
 - Élaborer un code mondial antidopage (CMA) plus lisible pour que la lutte contre le dopage soit mieux comprise de tous, des sportifs au public.
 - Conserver à l'AMA son rôle d'autorité stratégique pour à la fois édicter les règles et les faire appliquer.
 - Réévaluer la place de la prévention dans la lutte contre le dopage.
 - Assurer une autonomie fonctionnelle totale aux agences antidopage.
 - Respecter la proportionnalité entre le respect des droits de la personne et la recherche de moyens de lutte plus efficaces.
 - conserver l'échantillon B permettant l'application du principe du contradictoire et préservant le droit des sportifs à faire prévaloir leur innocence.
 - conserver les critères actuels d'inclusion des substances et méthodes interdites dans la liste des interdictions : celles-ci doivent remplir deux des trois critères suivants : améliorer la performance sportive, représenter un risque pour la santé du sportif et être contraire à l'esprit sportif.

1.1.3°) Les politiques internationales de l'UNESCO en matière d'intégrité du sport

RÔLE DE L'UNESCO DANS LE SPORT

De manière générale, l'UNESCO offre assistance et conseils aux gouvernements, aux ONG, et aux experts pour débattre des défis du développement de l'éducation physique et du sport. Elle aide et conseille les États membres souhaitant élaborer ou renforcer leur système d'éducation physique.

L'action de l'UNESCO dans le sport se caractérise essentiellement par :

- La promotion de l'éducation physique et sport : l'UNESCO est l'agence spécialisée des Nations Unies chef de file pour l'éducation physique et le sport (EPS). Sous l'égide de l'UNESCO a été adoptée une charte pour l'éducation physique et le sport (1978) ;
- La lutte contre le dopage : sous l'égide de l'UNESCO a été négociée et ratifiée la convention internationale contre le dopage dans le sport. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} février 2007. Elle est désormais ratifiée par plus de 160 États – sur les 193 États membres de l'UNESCO –. Cette convention crée

le cadre juridique contraignant permettant la transposition en droit national des dispositions du code mondial antidopage adopté en 2003 sous l'égide de l'AMA. Une conférence des parties contre le dopage a lieu tous les deux ans pour actualiser la convention par rapport aux évolutions du code mondial antidopage et faire le point de la mise en œuvre par les États des dispositions qu'elle prévoit.

- Par ailleurs, l'UNESCO a contribué à travers l'organisation, à un rythme irrégulier, de plates formes de hauts fonctionnaires et ministres des sports à la promotion des thématiques au cœur de ces missions. Ainsi depuis sa création, quatre Conférences MINEPS ont été organisées par l'UNESCO (Moscou, Fédération de Russie, en 1988 ; Punta del Este, Uruguay, en 1999 ; Athènes, Grèce, en 2004 ; Berlin en 2013).

1.1.3.1°) La conférence ministérielle sur le sport organisée par l'UNESCO en 2013 (MINEPS)

Plusieurs décisions ont été adoptées au cours du MINEPS V à Berlin (2013).

La ministre en charge des Sports a participé à cette conférence.

Cette conférence a fixé le programme de travail commun pour les 10 prochaines années avec les pays participants à la Conférence. Tous ont été signataires de la Déclaration de Berlin qui a pour but de tracer les grandes orientations du développement du sport dans les prochaines années. Ces orientations s'articulent autour de trois grands axes :

- L'accès au sport, droit fondamental pour tous : dans ses recommandations, la déclaration de Berlin rappelle, dans la lignée de la charte pour l'éducation physique et le sport, que l'accès et la participation à l'éducation physique et au sport, sans considération du sexe, de l'origine ethnique, de l'âge, du handicap, du milieu socio-économique ou de l'orientation sexuelle, constituent un droit fondamental.
- La promotion de l'investissement dans l'éducation physique et les programmes sportifs : dans ses recommandations, la déclaration de Berlin met en avant la nécessité pour les États d'améliorer la mesure des retombées sportives et socio-économiques des grands événements sportifs et de poursuivre les efforts menés avec le mouvement sportif pour rationaliser les coûts liés à l'organisation de ces événements.

- La préservation de l'intégrité du sport : la déclaration de Berlin a mis en évidence le fait que la corruption, le trucage des compétitions, le dopage, la criminalité organisée pouvaient à l'avenir, à défaut de mobilisation des pouvoirs publics à la hauteur des enjeux, porter atteinte à la crédibilité et à l'intégrité du sport. Elle salue les efforts du Conseil de l'Europe pour négocier une convention internationale de lutte contre la manipulation des compétitions.

Lors de cette conférence, Valérie Fourneyron, alors ministre en charge des Sports, a mis l'accent sur la lutte que la France mène contre le dopage et sur le combat contre les matches truqués ainsi que sur la nécessité de promouvoir l'organisation de grands événements soutenables financièrement et socialement.

1.1.3.2°) La conférence des parties de l'UNESCO

La conférence des États partie est un moment privilégié pour la lutte contre le dopage dans la mesure où elle permet la confrontation, en un lieu et une temporalité unique, de l'ensemble des opinions et des propositions pour rendre toujours plus efficace la lutte contre le dopage.

Cette conférence a été l'occasion de faire un point sur l'état de la ratification de la convention de lutte contre le dopage 2005. 174 États avaient ratifié la convention au 1^{er} août 2014, soit le niveau le plus important de l'ensemble des conventions de l'Unesco dans un délai aussi bref, ce qui démontre la dynamique internationale contre le dopage dans le sport.

Cette conférence a permis de valider la liste en vigueur des produits interdits, annexée à la convention. Cette liste a ensuite été publiée par l'AMA en novembre 2013.

Au cours de la conférence, une revue des politiques nationales de lutte contre le dopage a également été effectuée, sur la base d'un questionnaire transmis préalablement à l'ensemble des pays participants.

Dans le cadre de cette conférence, a été évoqué le rôle du fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport - qui recueille plus de 3 millions d'euros sur la base des contributions des États. Il sert à financer des projets très concrets dans les États membres de l'UNESCO. Suite à la présentation des projets financiers, un débat a été engagé afin de déterminer les projets éligibles sur la période 2014-2015.

1.2°) La promotion du sport et de la Francophonie

1.2.1°) Les politiques de la CONFEJES

La CONFEJES a été créée à Paris, en décembre 1969, à l'initiative des Présidents africains Habib Bourguiba de la Tunisie, Leopold Sédar Senghor du Sénégal et Hamani Diori du Niger. Les ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française prennent alors la décision de se réunir annuellement.

En 1987, Les chefs d'États de la Francophonie donnent pour mandat à la CONFEJES de mettre en œuvre et d'assurer la pérennité des Jeux de la Francophonie. L'année suivante, la CONFEJES crée le Comité International des Jeux de la Francophonie – CIJF qui est ensuite transféré à l'OIF en 1995. La CONFEJES continue cependant d'y apporter son expertise.

Aujourd'hui, la CONFEJES est une institution qui gère plusieurs programmes et fonds destinés aux jeunes de la Francophonie. Elle compte 43 États membres et gouvernements participant et est composée de plusieurs instances :

- La Conférence ministérielle qui se réunit tous les deux ans,
- Le Bureau exécutif composé de 15 membres provenant de toutes les zones géographiques,
- La Commission des experts constituée de représentants délégués par chacun des États membres et gouvernement,
- Le secrétariat Technique permanent qui met en œuvre au long de l'année les programmes.

1.2.1.1°) Le programme sport de la CONFEJES

Concernant le secteur du sport, il existe un programme sport qui comporte des objectifs stratégiques. L'un de ces objectifs est le sport de haut niveau, financé par le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO). L'abondement de ce fonds est principalement assuré par la France. Les trois actions phares du FFPO sont les Appuis Techniques Nationaux, les clubs Confejes et les Bourses de haut niveau.

Pour l'année 2013, 390 500 € ont été consacrés à ce fonds dont 180 000 € provenaient de la DS, 210 500 € du MAE.

- Les actions mises en place et financées par le FFPO, en 2012, ont été les suivantes :
 - Formation à la gestion et à la maintenance des infrastructures sportives
 - Appui à l'organisation de rencontres sportives de masse à haute teneur de promotion de la paix et de la citoyenneté
 - Stage de perfectionnements des dirigeants sportifs féminins
 - Stage de perfectionnement des encadreurs du sport pour personnes handicapées
 - Appui technique aux ministères et fédérations nationales en vue de la détection des jeunes talents espoirs sportifs
 - Appuis techniques Nationaux : 362 bourses ont été distribuées dans 10 pays
 - Quatre « Clubs CONFEJES » ont été réalisés dans les disciplines de l'athlétisme, de la lutte et du judo
 - Camp d'entraînement à la préparation aux Jeux Olympiques

- S'agissant des JO 2012, la CONFEJES a financé une action intitulée « Camp d'entraînement préparatoire aux grands événements sportifs ». 25 sportifs et responsables techniques ont participé à ce camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Olympiques de Londres 2012, lequel s'est déroulé du 7 au 26 juillet 2012, à Boulogne-sur-mer pour la Lutte et au Centre de Jeunesse du Pas de Calais pour l'Athlétisme. Cette action s'est appuyée sur une convention signée entre le secrétaire général de la CONFEJES et le Conseil Général du Nord-Pas de Calais en septembre 2011.

- Pour 2013, les actions du programme sport furent :
 - Guide de formation et de gestion des infrastructures sportives
 - Appui à l'organisation de rencontres sportives de masse à haute teneur de promotion de la paix et de la citoyenneté
 - Stage de perfectionnement d'entraîneurs sportifs féminins
 - Stage de perfectionnement des encadreurs du sport pour personnes vivant avec un handicap
 - Appuis techniques aux ministères et fédérations nationales en vue de la détection des jeunes talents espoirs sportifs
 - Appuis techniques nationaux
 - Clubs CONFEJES : 5 clubs CONFEJES ont été organisés

- Bourses des Centres internationaux d'entraînement de haut niveau (CIEHN)
- Camp d'entraînement préparatoire à la 7^e édition des Jeux de la Francophonie

1.2.1.2°) Le renouvellement des instances de la CONFEJES

En mars 2013 s'est tenue la conférence ministérielle de la CONFEJES à Niamey dont l'objet fut d'établir un bilan des actions, de nommer le nouveau secrétaire général pour succéder à M. Youssouf Fall, secrétaire général depuis deux mandatures.

M. Bouramah Ali Harouna, alors directeur des sports du ministère des sports et de la jeunesse du Niger, a été désigné secrétaire général par vote à huis clos.

Le personnel de la CONFEJES a également été renouvelé dont le conseiller technique sport auprès du secrétaire général. Il s'agit d'un agent mis à disposition de la CONFEJES par le ministère français des Affaires étrangères.

1.2.1.3°) La convention entre la CONFEJES et la Base avancée de Guyane

La mise en place du projet « Guyane base avancée » a pour objectif, à l'instar du Nord-Pas de Calais pour les JO de Londres, de permettre aux athlètes de s'entraîner pour la Coupe du monde de football 2014 ainsi que pour les JO 2016 au Brésil. À ce titre, une convention a été signée entre le GIP Guyane base avancée et la CONFEJES lors des Jeux de la Francophonie par la ministre et le président du GIP Roger Michel Loupec à l'occasion des Jeux de la Francophonie à Nice, afin de permettre aux athlètes soutenus par la CONFEJES d'accéder aux services de la base avancée.

1.2.2°) La valorisation de la langue française dans le sport à l'international

PRÉSENTATION DE L'OIF

Depuis 1970 et la création de l'agence de coopération culturelle et technique (ACCT) – devenue aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) –, les francophones peuvent s'appuyer sur un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 77 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF.

Ce dispositif est fixé par la Charte de la Francophonie adoptée en 1997 au Sommet de Hanoi (Vietnam) et révisée par la Conférence ministérielle en 2005 à Antananarivo (Madagascar) :

- Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement – le Sommet de la Francophonie –, qui se réunit tous les deux ans, est la plus haute des instances politiques décisionnelles.
- Le Secrétaire général de la Francophonie est la clé de voûte de ce dispositif. Abdou Diouf, ancien Président de la République du Sénégal, occupe cette fonction depuis 2003. Son renouvellement est prévu pour novembre 2014, date à laquelle le Sénégal accueillera à Dakar le XV^e Sommet de la Francophonie
- L'Organisation internationale de la Francophonie met en œuvre la coopération multilatérale francophone au côté de quatre opérateurs :
 - l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
 - TV5Monde, la chaîne internationale de télévision
 - l'Association internationale des maires francophones (AIMF)
 - l'Université Senghor d'Alexandrie
 - la Francophonie dispose aussi d'un organe consultatif : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Le ministère en charge des Sports a mis à disposition de l'Organisation Internationale de la francophonie un agent de son ministère qui est chargé de la valorisation de la langue française dans le cadre des Jeux Olympiques.

Pour chaque édition des JO est préparée une convention entre le CIO et l'OIF qui prévoit en particulier les modalités de la valorisation de la langue française.

Plusieurs actions sont généralement déployées :

- des actions de communications (le site Internet « Le français j'adore » a ainsi été créé à l'occasion des JO de Londres lequel a permis de communiquer largement sur toutes les manifestations et événements qui ont lieu sur place) ;
- un guide linguistique qui permet de disposer des traductions des termes anglais en français et dans la langue du pays où se déroulent les Jeux Olympiques ;
- la désignation d'une haute personnalité comme Grand Témoin de la Francophonie aux JO.

Ces travaux sont soutenus par un groupe de travail interministériel réunissant le ministre de la Culture, le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Sports et l'INSEP.

Dans le cadre des JO de Sotchi, a ainsi été créé un guide « vous pouvez le dire en français à Sotchi » sur la base des travaux de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie établie au ministère chargé des Sports. Ce petit livret a été imprimé à 15 000 exemplaires par le ministère de la Culture et a été acheminé à Sotchi conjointement par le MAE et le ministère des Sports.

Parallèlement à ces travaux, l'OIF a pu désigner Madame Carrère d'Encausse comme Grand Témoin aux Jeux de Sotchi.

1.2.3° Les Jeux de la Francophonie de Nice (septembre 2013)

- Les Jeux de la Francophonie organisés à Nice ont été un temps fort de l'année 2013 dans le secteur des relations internationales de la DS. Le ministère en charge des Sports était mobilisé sur trois enjeux différents pour faire de ces Jeux un moment d'échanges sportifs – et aussi culturels – particuliers :
 - Dans le financement des Jeux de la Francophonie : le ministère en charge des Sports a été le premier contributeur public, avec la Ville de Nice, pour l'organisation de cet événement sportif et culturel, apportant pratiquement 30 % des dotations publiques.
 - Dans la conduite des instances dirigeantes du comité d'organisation : en tant que Jeux organisés par les États et les instances de la Francophonie (OIF), ces Jeux amènent les pouvoirs publics à exercer une responsabilité de premier plan dans l'organisation des Jeux. En l'occurrence, la DS a œuvré à la rédaction et la validation des statuts du comité d'organisation, finalement constitué en avril 2012 sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), dont la présidence a été confiée à Christian Estrosi (maire de Nice). La DS a par la suite participé aux travaux des instances du conseil d'administration pour accompagner la mise en œuvre de l'organisation.
 - Dans la sélection et l'accompagnement des athlètes et sportifs français présents aux Jeux : deux responsables de la délégation française pour les Jeux de la Francophonie ont été désignés en 2012 au sein de la direction des sports pour organiser sur un plan matériel la préparation et le bon déroulement des compétitions et des épreuves culturelles pour les athlètes et artistes français. Cette préparation bien en amont des Jeux s'est avérée a posteriori particulièrement opportune, non seulement parce qu'elle a permis de faire briller les couleurs françaises, mais également en raison de la taille et de la diversité des compétences à encadrer. Au

final, la délégation française pour les Jeux était forte de 228 membres, 15 personnes composant le staff administratif, 172 participants, 41 personnes formant l'encadrement technique ou médical. 335 000 € ont été dégagés par la DS pour permettre le bon fonctionnement de la délégation française (hébergement, restauration, tuniques, mise en place d'un club France). Le ministère de la Culture a apporté 50 000 € à la délégation française.

- Bilan sportif des Jeux, du point de vue de la délégation française.

La France termine 1^{re} de ces 7^{es} Jeux de la Francophonie, avec un total de 63 médailles (59 pour les compétitions sportives et 4 pour les joutes culturelles). Un résultat meilleur que les éditions précédentes (Niamey et Beyrouth). Ce résultat est le signe d'une vraie mobilisation de la part de certaines fédérations françaises, soucieuses de tirer parti de l'événement pour permettre la confrontation avec des éléments d'autres nations.

Les U20 du football avaient dans leurs rangs des vice-champions d'Europe U19 et tous étaient issus de clubs professionnels (et sous contrat).

L'athlétisme a présenté des finalistes mondiaux récents (à la perche, au triple saut, au 3 000 m steeple, etc.). Ladjji Doucouré (champion du monde en 2005 sur 110 m haies), deuxième de l'épreuve francophone, était présent comme un « grand frère ». Christophe Lemaître (blessé) n'a fait qu'une brève apparition au club France. Le judo, le cyclisme, la lutte et le tennis de table ont brillé dans un contexte concurrentiel variable selon les sports (présence de finalistes voire de médaillés olympiques et mondiaux), tout comme l'athlétisme (33 médailles).

Les basketteuses, toutes issues de l'INSEP, étaient de vrais espoirs de la discipline. Il leur aura manqué (en 1/4 de finale) un peu de constance et d'expérience, face à la Côte d'Ivoire (futur vainqueur de la compétition).

S'agissant des concours culturels, les artistes ont su se montrer à la hauteur des sportifs, remportant une médaille d'or en jonglerie (une première pour une délégation française) et 3 médailles d'argent (freestyle, peinture et création numérique). Les danseurs, le conteur et les représentants de la création écologique se hissèrent en finale (dans les cinq premiers de leur discipline). C'est donc un résultat jamais atteint qu'ont obtenu les artistes français, qui de plus se fondirent dans la délégation avec aisance.

- Point sur les futurs Jeux de 2017 : lors de la réunion ministérielle des pays membres du comité international des Jeux de la Francophonie à Nice en février 2013, il a été décidé que la Côte d'Ivoire serait le prochain pays organisateur des Jeux de la Francophonie.

1.3°) Les nouvelles compétences de l'UE dans le sport

RÔLE DE L'UE

La compétence sport de l'UE (inscrite au Traité de Lisbonne ratifié en 2009) est définie aux articles 6 et 165, comme compétence d'appui. Ce changement majeur génère des travaux désormais conduits entre les États membres.

Cela fait suite à la publication du Livre blanc sur le sport du 11 juillet 2007, présenté par la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité des régions et au Comité économique et social européen.

En 2011, une communication a été écrite par la Commission européenne avec des propositions d'axe de travail.

Un plan de travail a été adopté sous Présidence hongroise qui a déterminé six axes thématiques de travail : la lutte contre le dopage ; la bonne gouvernance dans le sport ; l'éducation et la formation dans le sport ; le sport, la santé et la participation ; les statistiques sportives ; le financement durable du sport.

La DS est impliquée dans ces travaux qui connaissent une croissance exponentielle au niveau de l'Union européenne.

La France est avantagée par une structuration de sa politique sportive souvent déjà très avancée ce qui lui permet de faire des propositions constructives sur les textes adoptés en Conseil des ministres à la fin de chaque semestre.

1.3.1°) Le processus de décision de l'UE

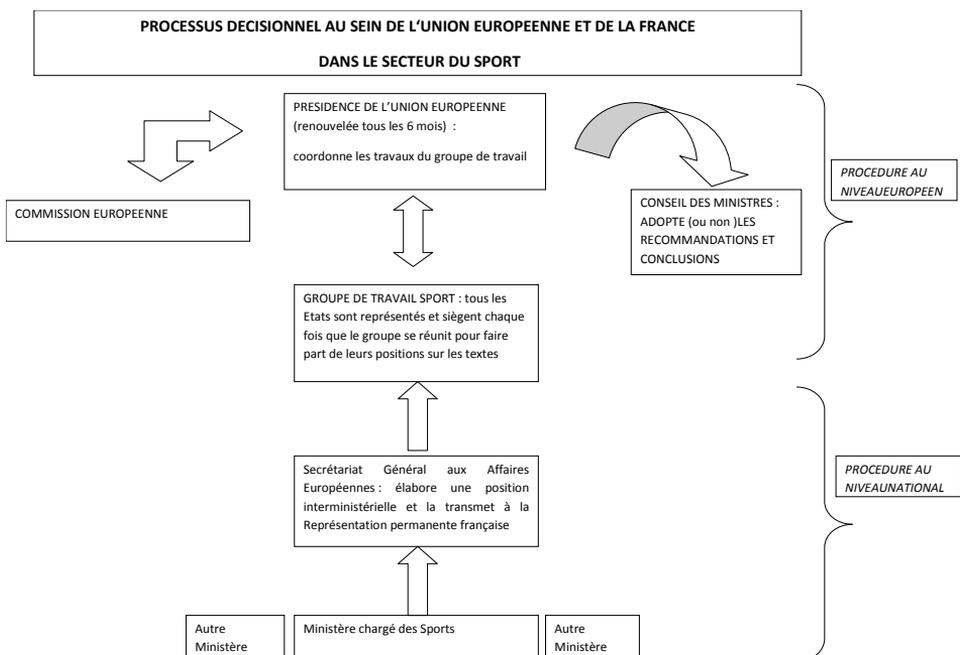
Le ministère participe aux groupes d'experts organisés par l'unité Sport de la Commission européenne : il s'agit de groupes de travail thématiques qui réunissent des experts des 28 États membres et qui élaborent des textes communs, lesquels ont vocation à créer un axe commun d'une politique européenne du sport.

Les thématiques de ces groupes d'experts sont les suivantes :

- La lutte contre le dopage
- La bonne gouvernance dans le domaine du sport
- Éducation et formation dans le sport
- Sport, santé et participation
- Statistiques liées au sport
- Financement durable du sport

Les productions de ces groupes de travail sont soumises à l'examen du Groupe Sport de l'Union Européenne qui se réunit environ une fois par mois. La France y est représentée par la représentation permanente de Bruxelles et la direction des sports.

Cela implique que la réunion du Groupe Sport soit préparée par le bureau DSA3, sur la base des apports des autres bureaux en fonction des sujets et en collaboration avec le Secrétariat général aux Affaires européennes et la Représentation Permanente française en fonction des sujets comme l'explique le schéma ci-dessous :



1.3.2°) Les principales dispositions adoptées sous les différentes présidences

• **Le programme de la Présidence danoise**

La Présidence danoise a lancé, dans ses conclusions, les travaux sur l'état d'avancement en Europe de la lutte contre le dopage dans les sports de loisirs et sur le positionnement de l'Union européenne sur la révision du Code Mondial Antidopage.

• **Le programme de la Présidence chypriote**

Les conclusions adoptées (en l'absence d'unanimité des pays membres de l'UE, ces conclusions n'ont pas été adoptées comme conclusions de l'UE) ont porté sur l'établissement d'une stratégie de lutte contre la manipulation des résultats sportifs. Des amendements au code mondial antidopage ont également été validés par les États membres. Par ailleurs, le renforcement de la santé par le sport a fait l'objet de l'adoption de conclusions de l'UE qui encouragent la mise en place d'une semaine européenne du sport. Il convient également de signaler, sous la présidence chypriote, l'adoption de conclusions de l'UE visant au renforcement de données disponibles en vue de l'élaboration des politiques sportives, recommandant aux États membres la création d'un compte satellite du sport.

• **Le programme de la Présidence irlandaise**

La Présidence irlandaise a permis de lancer des travaux sur la double carrière, l'équivalent pour la France du double projet, afin de permettre aux sportifs de haut niveau d'exercer leur discipline tout en assurant leur avenir sur le marché de l'emploi lors de l'arrêt de leur carrière sportive. Les États sont invités à mettre en place des dispositifs en ce sens.

• **Le programme de la Présidence lituanienne**

Deux textes (recommandation sur l'activité physique bienfaisante pour la santé et conclusions du Conseil sur la contribution du sport à l'économie de l'Union européenne, et en particulier à la lutte contre le chômage des jeunes et à l'inclusion sociale) ont fait l'objet d'une adoption au Conseil des ministres du 26 novembre 2013. La recommandation sur l'activité physique entraîne la constitution dans chaque État membre d'un point focal qui permettra de rassembler les données sur l'encouragement à l'activité physique dans tout secteur, en lien avec la base de données de l'Organisation Mondiale de la Santé.

1.3.3°) Le futur programme sport et les fonds structurels 2014-2020

Deux grands types de programmes peuvent être mobilisés au niveau européen pour financer des actions dans le domaine du sport : le programme Erasmus+ (volet sport) et les programmes élaborés dans le cadre de la politique de cohésion et financés par les fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, etc.).

1.3.3.1 °) Le volet sport du programme ERASMUS +

Le programme ERASMUS + 2014-2020 est le nouveau programme européen qui permet de cofinancer des projets dans les secteurs de la jeunesse, de l'éducation, de la recherche et de l'enseignement supérieur et du sport.

Pour la période 2014-2020, une enveloppe de 265 M€ est prévue pour le financement des projets sport. La globalité de ce volet vise le sport pour tous.

La gestion du volet sport est centralisée au niveau de l'Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture. La direction des sports a mis en place un PNI – point national d'information – Sport chargé d'assurer la bonne diffusion de l'information auprès des personnes intéressées par ce volet sport au niveau national. Ce PNI sera placé au sein de l'INJEP qui a déjà l'expérience de gestion des programmes.

Les missions de ce PNI sont les suivantes : valoriser le programme sur le territoire par la diffusion d'information et la formation, accompagner les porteurs de projets et collaboration avec les PNI des autres États.

L'appel à projet a été lancé par la Commission européenne à la mi-décembre 2013 pour anticiper tout glissement dans la gestion du programme.

Deux grands types de projets sont éligibles :

- les projets de collaboration dans le domaine du sport (dopage, matchs truqués, bonne gouvernance, double carrière ...)
- les manifestations sportives européennes à but non lucratif.

1.3.3.2°) Programmation de la politique régionale européenne

La nouvelle période de programmation de la politique régionale européenne pour 2014-2020 est actuellement en cours de finalisation.

En France, au niveau local, les programmes opérationnels sont préparés par les Conseils régionaux, lesquels seront chargés de la mise en œuvre à partir de 2014 (nouveau par rapport à la programmation précédente dont la mise en œuvre était assurée par les Préfectures de région).

Cette politique de l'Union européenne soutient la mise en œuvre de projets territoriaux au niveau local, en s'appuyant sur des outils financiers dont les principaux sont les Fonds structurels à savoir le Fonds européen de Développement Régional (FEDER), le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et le Fonds Social Européen (FSE).

Le sport n'est pas identifié comme prioritaire dans les règlements européens relatifs à cette politique. Toutefois, des projets attenants au sport peuvent s'y inscrire, s'ils contribuent aux thématiques du développement économique, de l'aménagement du territoire, du développement durable, de l'amélioration du marché de l'emploi et de la formation professionnelle, qui sont les principaux axes de la stratégie dite « Europe 2020 ».

En 2012, un premier bilan a été effectué : 541 projets en rapport avec le sport ont reçu des financements FSE ou FEDER entre 2008 et 2012. À titre d'exemple, le FEDER a financé des projets d'équipement de panneaux photovoltaïques, de construction ou réhabilitation de terrains sportifs, complexes multisports, chemin de randonnée... et d'acquisition d'outils informatiques de mesure de la performance sportive. Des projets utilisant le sport comme outil d'insertion sociale, de création d'activité et d'emploi (tutorat, diagnostic, accompagnement) et de formation aux métiers du sport ont également reçu des financements du FSE.

Afin de permettre aux acteurs français du sport de bénéficier de ces politiques européennes, le bureau des relations internationales de la direction des sports du ministère en charge des Sports a identifié des correspondants impliqués, ou susceptibles de l'être, dans les questions européennes en matière de sport au sein des Directions Régionales.

Le bureau des relations internationales organisera une formation de ces correspondants, au cours du 1^{er} semestre 2014, afin de leur permettre de jouer un rôle d'information et de conseil, en développant leur connaissance de

la politique européenne régionale, de la politique européenne du sport, et des sources d'informations essentielles pour solliciter des subventions issues des fonds structurels européens et du volet sport du Programme Erasmus +.

2°) Les relations bilatérales au sein de la diplomatie sportive

2.1°) Rôle des accords de coopération

Plus de vingt pays partenaires maintiennent avec la France des relations privilégiées qui se traduisent par la mise en œuvre d'échanges bilatéraux aux plans politique, administratif et technique. Certains de ces échanges s'inscrivent dans des programmes formels, d'autres donnent lieu uniquement à des opérations ponctuelles dictées par l'actualité sportive et les besoins des fédérations et établissements de formation du ministère en charge des Sports.

En 2013, 24 arrangements administratifs d'État à État demeurent en vigueur¹. Ils sont la résultante de rencontres bilatérales intervenues au cours des 30 dernières années. Ces arrangements administratifs donnent lieu, pour certains, à l'établissement de programmes d'échanges conclus pour une durée d'un an ou de deux ans.

Au plan technique, les actions bilatérales se traduisent par des échanges d'experts sur l'organisation du sport au plan national ou international, sur les modes de financements du sport, sur la gestion des fédérations sportives, sur les programmes de développement du sport de haut niveau ou pour le plus grand nombre, sur l'organisation d'événements internationaux ou sur les dossiers à traiter dans des instances multilatérales, la santé des sportifs, la lutte contre le dopage, les équipements sportifs, etc.

En 2012 et 2013, le ministère en charge des Sports a signé des programmes d'échanges avec le Liban, la Tunisie, la Chine, la Pologne.

En 2013, un arrangement administratif a été signé entre la France et le Brésil devant permettre, dans le courant de l'année 2014, l'établissement d'un programme d'échanges.

1. Algérie, Allemagne, Andorre, Brésil, (État de Rio, dont programme d'échanges en cours de réalisation), Bulgarie, Chine (dont programme d'échanges en cours de renégociation), Communauté française de Belgique, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Guinée Équatoriale, Haïti (dont programme d'échanges en cours de réalisation), Hongrie, Liban dont programme d'échanges en cours de réalisation), Luxembourg (dont programme d'échanges en cours de réalisation), Maroc, Norvège, Pologne (dont programme d'échanges en cours de réalisation), Portugal, République slovaque, République Tchèque, Roumanie, Tunisie (dont programme d'échanges en cours de renégociation), Ukraine.

En 2013, suite à la visite du ministre indien en juin 2013, des négociations d'État à État ont été engagées en vue de la signature d'un arrangement administratif permettant l'établissement de programmes d'échanges sportifs.

2.2°) Principales actions financées par la direction des sports

2.2.1°) Les actions mises en œuvre en 2012 et 2013

• Point sur l'année 2012

En 2012 le bureau DSA3 a signé trois programmes d'échanges sportifs avec le Brésil, le Luxembourg et la Tunisie.

Le programme franco-brésilien 2012 signé avec l'État de Rio de Janeiro portait sur des échanges concernant les thèmes suivants : la gouvernance du sport, l'entraînement et la performance de haut niveau, les actions de coopération dans le cadre de la base avancée en Guyane, l'obtention et l'organisation de grands événements mondiaux, la formation des cadres sportifs, la protection des sportifs et la lutte contre le dopage, le supportérisme et la lutte contre les discriminations, l'insertion sociale par le sport, la lutte contre les matchs truqués et illégaux, le rôle des entreprises dans le sport, la référence au développement durable dans les projets sportifs et les échanges internationaux.

Le programme franco-luxembourgeois 2012 comportait 10 points portant sur des échanges institutionnels (coopération bilatérale et lutte contre le dopage) et des échanges d'expériences et de formation avec les fédérations de football, judo, pétanque et jeu provençal, tennis de table et l'UCPA.

Le programme franco-tunisien 2012 comportait 25 points portant sur des échanges institutionnels (législation sportive, gestion du sport, technologies de l'information, métiers du sport, documentation et archives) et des échanges de formateurs avec les fédérations (aviron, basket-ball, équitation, gymnastique, handisport, pétanque et jeu provençal, sport pour tous, tennis de table, tir à l'arc, tir, ULM et voile).

Par ailleurs, en 2012, un programme d'échanges franco-chinois a été préparé mais compte tenu des élections présidentielles en France et du changement de ministre, ce programme n'a pas été signé, il a néanmoins été réalisé partiellement. Ce programme comportait 7 points portant sur des échanges d'entraînement avec les fédérations de judo, montagne et escalade, motocyclisme et football.

En 2012, un arrangement administratif a été signé entre la France et le Liban portant sur la politique dans le secteur du sport, les actions de formation, la lutte contre le dopage ainsi que l'organisation du sport.

Il est à noter également en 2012 que la fédération française de judo a été soutenue par le ministère à hauteur de près de 46 000 € pour des projets présentés en faveur d'Haïti, pays avec lequel un arrangement administratif assorti d'un programme d'échanges ont été signés en mai 2010.

• Point sur l'année 2013

En 2013, le bureau DSA3 a signé trois programmes d'échanges avec les pays suivants : la Chine, la Pologne et la Tunisie.

Le programme franco-chinois 2013 comportait 10 points portant sur des échanges institutionnels (science sportive et antidopage) ainsi que des échanges de formateurs avec les fédérations d'haltérophilie, judo, motocyclisme et équitation.

Le programme franco-polonais 2013-2014 comportait 11 points à réaliser en 2013 et 8 points à réaliser en 2014. Les points à réaliser en 2013 portaient sur des échanges institutionnels (sports de nature ainsi que le sport et handicap) ainsi que des échanges de formateurs avec les fédérations de pétanque et jeu provençal, rugby et tennis de table.

Le programme franco-tunisien 2013 comportait 22 points portant sur des échanges institutionnels (gestion et organisation du sport, technologies de l'information, métiers du sport) ainsi que des échanges de formateurs avec les fédérations de judo, wushu kung-fu, tir, tir à l'arc, tennis, tennis de table, ULM et sport pour tous.

Le détail des actions, classées par pays, mises en œuvre et soutenues dans le cadre des programmes d'échanges supra ou hors programmes d'échanges (actions ponctuelles) figure en annexe 1.

2.2.2°) L'accueil de délégations étrangères en 2012 et 2013

En 2012, le bureau DSA3 a organisé l'accueil de 11 délégations étrangères :

Allemagne : accueil le 8 mars 2012 de deux experts du ministère fédéral de l'intérieur allemand (le chef du bureau des relations internationales et le chargé de mission pour les affaires bilatérales) qui sont venus à Paris pour une réunion de travail bilatérale sur le 50^e anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée ainsi que les matchs truqués et les paris illégaux.

Brésil : accueil du 19 au 22 mars d'une délégation brésilienne conduite par la secrétaire d'État aux sports et aux loisirs de l'État de Rio de Janeiro pour signer un arrangement administratif et un programme de coopération sportive bilatérale franco-brésilien.

Canada : accueil à l'INSEP et au CREPS Poitou Charentes du 16 au 20 avril de deux experts du Centre national multisports de Montréal et de l'Université de Montréal pour un échange d'expérience en biomécanique et en préparation mentale.

Côte d'Ivoire : accueil le 22 juin au ministère en charge des Sports et au CNDS du conseiller technique pour la jeunesse et les sports du président de la République de Côte d'Ivoire (M. Alassane Ouattara) qui souhaitait obtenir des informations sur les sections sportives scolaires, la politique des équipements sportifs et leur financement ainsi que le service civique.

Rencontre UEFA-FIFA : accueil le 7 février d'un expert juridique de l'UEFA et le 9 février de deux experts juridiques de la FIFA dont le chef du département du statut des joueurs et gouvernance au sein de la division des affaires juridiques de la FIFA. En prévision du lancement par la Commission européenne d'une enquête sur les agents de joueurs et sur les transferts de ces derniers, ces experts ont été invités à venir à Paris pour des échanges de vues sur les agents de joueurs, les transferts de joueur et le fair-play financier.

Inde : accueil le 23 janvier d'une délégation du ministère chargé des arts, de la culture, des sports et de la jeunesse du gouvernement de Jharkhand conduite par le vice-ministre pour une étude de la politique sportive du gouvernement français en direction du sport de haut niveau et échanges de vues sur le projet indien de memorandum of understanding (MOU) suivie d'une visite de l'INSEP.

Japon : accueil le 11 septembre d'une délégation japonaise conduite par le ministre des sports au ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie qui a été reçue par Mme Valérie Fourneyron.

Luxembourg : accueil le 12 novembre du médecin chef du service médico sportif du département ministériel des sports qui participait à la conférence internationale sur le thème « l'industrie pharmaceutique et l'agence mondiale antidopage : s'unir pour un sport propre dans la société ». Cette mission correspondait à la réalisation du point n° 2 du protocole franco-luxembourgeois 2012.

Pologne : accueil du 25 au 27 juin d'une délégation du ministère polonais du sport et du tourisme conduite par la directrice du département des infrastructures sportives qui souhaitait être informée sur l'organisation du sport en France, son financement, l'organisation du mouvement sportif, les fédérations et les politiques fédérales de développement de la pratique sportive pour tous ainsi que les équipements sportifs.

Tunisie : accueil du 18 au 21 avril d'une délégation du ministère tunisien de la jeunesse et des sports conduite par le directeur des structures sportives à la direction générale des sports pour la Signature du programme d'échanges franco-tunisien pour l'année 2012.

Tunisie : accueil du 3 au 6 décembre d'une délégation du ministère tunisien de la jeunesse et des sports conduite par le directeur de l'organisation, des outils et de l'informatique. Cette mission correspondant à la réalisation du point n° 3 du programme d'échanges franco-tunisien 2012 portant sur un échange d'expérience en matière de technologies de la communication et de l'information (webmestre, contenu du web...).

UBIFRANCE a organisé en partenariat avec le Medef international et le CNOSF le 28 mars, les « Rencontres internationales des grands événements sportifs » et a sollicité une aide financière de la direction des sports pour cette occasion. Le bureau DSA3 a donc pris en charge le transport international du directeur du comité olympique brésilien, via UBIFRANCE.

En 2013, le bureau DSA3 a organisé l'accueil de 2 délégations étrangères :

Tunisie : accueil du 28 au 31 janvier d'une délégation du ministère tunisien de la jeunesse et des sports conduite par le directeur des structures sportives (fédérations et associations sportives) accompagné de la directrice à l'Inspection

générale. Cette mission correspondait à la réalisation du point n° 2 du programme d'échanges franco-tunisien 2012 portant sur le fonctionnement et l'organisation administrative et financière des fédérations sportives françaises ainsi que la nature des relations et des divers moyens de coordination entre le ministère de tutelle et les fédérations : le suivi, l'évaluation, le contrôle...

Tunisie : accueil du 4 au 7 février du chef du service législation et études juridiques au ministère tunisien de la jeunesse et des sports. Cette mission correspondait à la réalisation du point n° 1 du programme d'échanges franco-tunisien 2012 portant sur l'environnement juridique et la réglementation du sport en France ainsi que la relation entre les différents acteurs du mouvement sportif au niveau de la législation sportive.

2.3°) Les projets d'accords de coopération (Inde, Brésil, Colombie)

2.3.1°) Le Brésil

Cet accord permettra de faciliter les échanges d'expertise entre responsables techniques de fédérations françaises et brésiliennes dans la perspective des JO 2016, et faciliter les transferts de savoir faire dans des domaines essentiels pour le sport brésilien (lutte contre la manipulation des compétitions, dopage, par exemple).

À la suite de la signature de cet accord de coopération, des échanges pourront être portés par les deux États dans le cadre d'un programme d'échanges qui reste à conclure – en 2014 – entre les deux pays sur les sports et les thématiques qui apparaîtront prioritaires. Cet accord laisse entrevoir la possibilité :

- d'échanges entre cadres techniques de fédérations françaises et brésiliennes ayant obtenu de bons résultats sportifs ces dernières années ;
- en plus de ces échanges entre fédérations, le programme d'échanges franco-brésilien pourrait prévoir des échanges d'expertise sur le modèle français en matière de lutte contre les dérives du sport (antidopage, manipulation des compétitions), de formation des sportifs ou d'organisation de GESI.

2.3.2°) L'Inde et la Colombie

Suite à la visite du ministre indien des Sports (également en charge du portefeuille de la défense) à l'INSEP en juin 2013, un projet d'arrangement administratif, sur le modèle de celui qui a été conclu avec le ministère des Sports brésilien, a fait

l'objet d'échanges entre les deux ministères. Les deux parties ont fait connaître leur accord de principe pour le ratifier prochainement.

Par ailleurs, dans le cadre de la visite de la ministre en charge des Sports en Colombie en décembre 2013, un projet d'accord de coopération a été soumis à la partie française par le ministère des sports colombiens. Les différents acteurs de la coopération sportive du ministère ont été sollicités afin d'examiner dans quelles conditions cet accord pourrait rencontrer leurs intérêts, et ce avant d'envisager une formalisation de ce projet.

*

* *

Au-delà des actions présentées dans ce bilan d'activité, la DS s'est affirmée également sur cette période comme un acteur de soutien, assurant un appui et apportant une expertise pour permettre de renforcer le rayonnement sportif de la France.

Ainsi, sur les autres vecteurs internationaux (soutien aux candidatures de dirigeants français dans les fédérations internationales, soutien à la candidature et à l'organisation de grands événements sportifs internationaux, développement à l'international des entreprises françaises), par lesquels s'exerce une influence diplomatique par le sport, la DS accompagne en termes d'expertise l'action des autres acteurs en charge de ces problématiques (CFSI, Ambassadeur du sport, DIGES, DG Trésor).

ANNEXE 1 : Présentation par pays et par fédérations des actions de coopération bilatérale financées par la DS (en 2012 et 2013)

Coopération bilatérale 2012

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Afrique	Hand-ball	Confédération africaine de hand-ball
Afrique	Basket-ball	Formation des kinésithérapeutes des équipes
Afrique	Basket-ball	Perfectionnement des meneurs de jeu
Afrique du sud	Hockey sur gazon	Année croisée France Afrique du sud
Afrique du sud	Hockey sur gazon	Année croisée France Afrique du sud
Algérie	Escrime	Déplacement élu en charge des relations extérieures
Allemagne	Aviron	50 ^e anniversaire du traité de l'Élysée
Allemagne	Escrime	Échange stage de formation haut niveau
Allemagne	Football	Séminaire de la DTN avec son homologue allemand
Bolivie	ENSM	Formation de formateurs boliviens
Brésil	GIP Guyane	Déplacement d'une délégation
Brésil	Sport en entreprise	2 billets Paris Rio Paris
Canada	Football	2 billets Paris/Québec/Paris
Chine	ENSM	Formation d'aspirants guides au Tibet
Chine	Judo	Point S2
Chine	Montagne et escalade	Point S3
Chine	Motocyclisme	Point S4
Chine	Motocyclisme	Point S6
Chine	Football	Point S7
Chine	IFCE	Partenariat avec le CEA
Colombie	IFCE	Coopération de formation à Bogota
Congo Brazzaville	Gymnastique	2 missions d'expert à Brazzaville
Corée du sud	Escrime	Accueil de 2 techniciens
Côte d'Ivoire	Escrime	Formation réparateur matériel
Croatie	Natation	Année croisée
Croatie	Tennis	Année croisée
Espagne	IFCE	Échange de cadres à Saumur
Espagne	IFCE	Échange de cadres à Cordoue
Espagne	Spéléologie	Accueil stage SSF international de 2 participants
Europe	ENSM	Mission avec 9 États libre circulation moniteurs ski
France	Escrime	Accueil allemand et anglais en stage de formation haut niveau
Grande Bretagne	Escrime	Échange stage de formation haut niveau
Grande Bretagne	Escrime	Manifestation promotionnelle à Paris avant les JO de Londres

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Haïti	Judo	Tournoi Paris Île de France 4-5/02/12 Paris Bercy 5 sportifs + 2 entraîneurs
Haïti	Judo	Stage européen de niveau international
Haïti	Judo	Grand open de Guadeloupe 28/04/12 Pointe à Pître 6 sportifs + 2 entraîneurs
Haïti	Judo	Tournoi et stage en Guyane du 21-27/04/12 21 jeunes + 2 entraîneurs
Haïti	CREPS Antilles- Guyane	Mission d'expertise pour identifier les attentes haïtiennes
Haïti	CREPS Antilles- Guyane	Échange de jeunes talents sportifs
Haïti	CREPS Antilles- Guyane	Accueil de cadres technique en formation continue d'entraîneurs sportifs
Hongrie	IFCE	Poursuite de coopération à Kaposvar
Inde	IFCE	Coopération de formation avec l'armée indienne
Italie	IFCE	Mission de reconnaissance pour le cadre noir
Japon	Sport en entreprise	2 billets Paris Tokyo Paris
Liban	Judo	Accord S10
Liban	Spéléologie	2 cadres formation outils informatiques pour topographie
Liban	Spéléologie	Formation secours, envoi de 2 cadres du SSF
Luxembourg	Football	Direction nationale de l'arbitrage
Luxembourg	Judo	Stage de perfectionnement
Luxembourg	Pétanque et jeu provençal	Point 3
Luxembourg	Tennis de table	Point 4
Luxembourg	Tennis de table	Point 5
Luxembourg	UCPA	Point 6/Homologation des formations
Luxembourg	UCPA	Point 7/Partenaire privilégié
Luxembourg	UCPA	Point 8/Événementiel
Luxembourg	UCPA	Point 9/Maison luxembourgeoise
Luxembourg	UCPA	Point 10/Le sport vecteur d'animation et de cohésion sociale
Maroc	IFCE	Mission de reconnaissance pour le cadre noir
Ouzbékistan	Escrime	1 technicien et offre d'1 kit pédagogique
Pologne	Rugby	Accueil d'1 formateur à Varsovie
Pologne	Rugby	Accueil de 2 entraîneurs à Marcoussis
Pologne	Rugby	Accueil de 2 formateurs à Varsovie ou Gdansk
Portugal	IFCE	Échange de cadres entre Lisbonne et Saumur
Portugal	Spéléologie	Accueil stage initiateur mixte spéléo-canyon (2 participants portugais)
Qatar	IFCE	Poursuite de coopération à Doha
Russie	IFCE	Mission de reconnaissance pour le cadre noir
Sénégal	Parachutisme	Opération bilatérale hors protocole
Togo	Parachutisme	Opération bilatérale hors protocole
Tunisie	CREPS PACA	Point S4
Tunisie	CREPS PACA	Point S5
Tunisie	INSEP	Point S6
Tunisie	Aviron	Point S7

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Tunisie	Basket-ball	Point S8
Tunisie	Basket-ball	Point S9
Tunisie	Équitation	Point S10
Tunisie	Gymnastique	Point S11
Tunisie	Gymnastique	Point S12
Tunisie	Gymnastique	Point S13
Tunisie	Handisport	Point S14
Tunisie	Handisport	Point S15
Tunisie	Pétanque et jeu provençal	Point S16
Tunisie	FFEPMM	Point S17
Tunisie	FFEPMM	Point S18
Tunisie	Tennis de table	Point S19
Tunisie	Tir à l'arc	Point S20
Tunisie	Tir	Point S21
Tunisie	Planeur ULM	Point S22
Tunisie	Planeur ULM	Point S23
Tunisie	Voile	Point S24
Tunisie	Voile	Point S25

En 2012 la coopération bilatérale soutenue dans le cadre des programmes d'échanges (Chine, Haïti, Luxembourg, Tunisie) et des années croisées France/Afrique du sud et France/Croatie s'élevait à 222 418 € représentant 47,84 % du coût total de la coopération bilatérale.

Coopération bilatérale 2013

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Afrique	Handball	Appui à l'organisation de compétition et de formation en Afrique ; assistance à la préparation de l'équipe nationale junior masculin qualifiée au mondial junior 2013 ; organisation conjointe de compétition et de formation en Afrique en fonction des zones techniques de la CAHB
Afrique	Handball	Formation continue de DTN Africains : formation continue de DTN à Kinshasa, formation de 4 cadres africains à l'école F. des entraîneurs à Nantes, formation d'entraîneurs en F.,
Afrique	Handball	Appui en équipements : fonctionnement, audiovisuel, ballons, kits et matériels pédagogiques
Afrique	Handball	Soutien au développement CAHB promotion du handball, formation de cadres, accompagnement des projets de la CAHB, soutien au regroupement des anciens internationaux... en lien avec des partenaires privés
Albanie	Judo	Formation d'entraîneurs
Allemagne	Canoë-kayak	Échange d'expertise : séminaire de formation de dirigeants FFCK/DKV, gouvernance, organisation du haut niveau
Allemagne	Football	Séminaire benchmarking football féminin
Algérie	Tennis de table	Formation de cadres d'arbitrage, de dirigeants ou de formateurs de chaque secteur
Algérie	Clubs alpins	Stage d'alpinistes grimpeurs algériens
Algérie	Parachutisme	Mise en place d'une structure école : 1re visite et état des lieux
Algérie	Savate	Formation de cadres techniques ayant pour thématique le médical et la lutte contre anti dopage
Algérie	Planeur ULM	Envoi de 2 cadres pour une prise de contact avec les autorités compétentes
Algérie	Planeur ULM	Envoi de 2 cadres afin d'identifier les décideurs et définition et planification des actions pour 2014
Algérie	IFCE	Accueil de l'école des sports équestres d'Algérie
Arménie	Athlétisme	Échange avec des athlètes, entraîneurs, dirigeants de la fédération arménienne
Autriche	ENSM	Échange entre guides de haute montagne : réalisation de stages communs
Bolivie	ENSM	Formation de formateurs boliviens
Brésil	Judo	Formations et échange d'expérience entre entraîneurs
Brésil	Judo	Perfectionnement des formateurs nationaux dans la pratique du Ne-Wasa
Brésil	Tennis de table	Accueil en Guyane Française de jeunes joueurs de la région d'Amapa
Brésil	Tennis de table	Perfectionnement de jeunes athlètes garçons et filles (moins de 21 ans) avant le world tour du Brésil
Brésil	Tennis de table	Formation de cadres d'arbitrage, de dirigeants de formateurs de dartfish
Brésil	Canoë-kayak	Canoë slalom : formation d'arbitres et d'officiels dans le cadre de la préparation à l'organisation de JO 2016.
Brésil	Spéléologie	Formation de secours (SSF)

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Brésil	IFCE	Mission de reconnaissance pour des échanges de bonnes pratiques sportives
Brésil	INSEP	Évaluation d'une coopération avec le Centre d'entraînement olympique brésilien sur: l'entraînement et la performance de haut niveau, la formation des cadres sportifs, l'insertion sociale par le sport
Brésil	INSEP	Signature d'une convention avec l'université fédérale de Rio de Janeiro sur l'échange d'étudiants dans le cadre du master expertise et performance de haut niveau de l'INSEP
Brésil	INSEP	Échanges d'expertises avec le Comité olympique brésilien sur la construction du Centre d'entraînement olympique
Bulgarie	Judo	Échange/expertise/formation
Burkina Faso	Football	Mission d'évaluation et d'observation
Burkina Faso	Football	Formation d'entraîneurs
Chine	Judo	Échange d'expérience
Chine	Judo	Échange d'expérience
Chine	Tennis de table	Accueil en Chine au Centre national des meilleurs athlètes français des catégories 17/22 ans
Chine	Tennis de table	Accueil en Chine au Centre d'entraînement de Guangzhou du groupe «détection» féminin
Chine	Motocyclisme	Accueil en France de motocyclistes et d'entraîneurs pour des échanges d'expérience
Chine	Motocyclisme	Accueil en Chine de motocyclistes et d'entraîneurs pour un tournoi international sur invitation
Chine	Sport boules	Accueil en Chine de l'équipe française de boules et raffle (raffavolo) pour des échanges d'expérience
Chine	Haltérophilie	Accueil en France de l'équipe chinoise d'haltérophilie pour des entraînements
Chine	IFCE	Création d'un institut franco-chinois de formation aux métiers du cheval
Chine	IFCE	Accueil de la délégation CEA en France en vue de la création d'un institut franco-chinois de formation aux métiers du cheval
Chine	IFCE	Échange d'expériences
Chine	IFCE	Échange d'expériences
Chine	ENSM	Formation d'aspirants guides
Colombie	IFCE	Mise en place d'une coopération de formation avec la fédération équestre colombienne
Corée du sud	IFCE	Accueil d'une délégation de la mairie d'Icheon, ville cheval de Corée
Corée du sud	IFCE	Mise en place d'une coopération de formation équitation avec le parc équestre de Icheon
Côte d'Ivoire	Canoë-kayak	Gouvernance, structuration: fédération en relance d'activité, apport d'expertise et conseil à l'organisation de la filière
Côte d'Ivoire	Football	Mission d'évaluation et d'observation
Côte d'Ivoire	Football	Formation d'entraîneurs
Cuba	Pétanque et jeu provençal	Formation-encadrement-promotion-développement- création fédération
Espagne	Basket-ball	Étude de la filière de détection de sélection de la fédération espagnole

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Espagne	Canoë-kayak	Paracanoë : stage de formation de cadres dans le cadre de la préparation Rio 2016
Espagne	Canoë-kayak	Paracanoë : stage de formation de cadres dans le cadre de la préparation Rio 2016
Espagne	IFCE	Échange de cadres entre les écoles de Jérez et de Saumur
Espagne	ENSM	Échange de formateurs guides de haute montagne
États-Unis	ENSM	Regroupement international de formateurs
Ethiopie	Spéléologie	Accueil de participants au stage perfectionnement spéléo (EFS)
France	Baseball	Lancement de l'association francophone de baseball softball
Haïti	Judo	Accueil d'encadrement et sportifs lors de compétitions organisées en France
Haïti	Tennis de table	Formation de cadres d'arbitrage, de dirigeants, de formateurs de dartsfish
Hongrie	Pétanque et jeu provençal	Formation de cadres fédéraux
Hongrie	Spéléologie	Accueil de participants au stage initiateur spéléo (EFS)
Hongrie	IFCE	Mise en place d'un établissement de formation de référence nationale
Inde	Savate	Envoi d'experts pour encadrer un stage de formation d'arbitres, de cadres et perfectionnement technique (1 entraîneur, 2 athlètes, 1 élu et 1 juge arbitre)
Iran	ENSM	Échange de formateurs
Israël	Pétanque et jeu provençal	formation encadrement technique
Israël	Pétanque et jeu provençal	Formation et suivi de compétitions féminines
Israël	Pétanque et jeu provençal	Formation encadrement de la DTN
Japon	Baseball	Mise en place d'une délégation permanente de la fédération en Asie
Japon	ENSM	Échange de formateurs alpinistes
Laos	Pétanque et jeu provençal	Formation encadrement / entraînement collectif féminin
Liban	Tennis de table	Formation de cadres d'arbitrage, de dirigeants ou de formateurs de chaque secteur
Liban	Canoë-kayak	Slalom : stage formation de cadre niveau 2 et formation d'athlètes jeunes
Liban	Savate	Envoi d'experts pour encadrer un stage de formation d'arbitres, de cadres et perfectionnement technique (1 entraîneur, 2 athlètes, 1 élu et 1 juge arbitre)
Luxembourg	Pétanque et jeu provençal	Formation de cadres de la direction technique
Lybie	Pétanque et jeu provençal	Formation de cadres et entraînements collectifs pour les Jeux méditerranéens
Madagascar	Savate	Formation sur les capacités du sport permettant l'accès des jeunes au monde adulte avec un séminaire en direction des jeunes et des encadrants
Madagascar	Triathlon	Formation bénévole et professionnelle pour l'encadrement technique en triathlon (niveau brevet fédéral 4)

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Madagascar	IFCE	Mission d'expertise sur le développement de la filière équestre et sur les formations professionnelles
Maroc	Judo	Mission de consultant et expert technique auprès de la fédération marocaine
Maroc	Tennis de table	Formation de cadres d'arbitrage, de dirigeants ou de formateurs de chaque secteur
Maroc	Parachutisme	Échanges sur la formation des cadres; relations internationales dans le domaine des compétitions et organisation d'événements sportifs; mise en place de la fédération marocaine de parachutisme
Maroc	Triathlon	Partenariat avec la fédération marocaine - organisation du triathlon à Agadir
Maroc	Planeur ULM	Envoi de 2 cadres pour une prise de contact avec les autorités compétentes
Maroc	Planeur ULM	Envoi de 2 cadres afin d'identifier les décideurs et définition et planification des actions pour 2014
Maroc	Spéléologie	Stage de formation technique (EFS)
Maroc	ENSM	Échange de formateurs guides marocains
Ouzbékistan	Escrime	Stage d'une équipe Ouzbek en France (Cabries) avant un circuit national où les tireurs participeront.
Ouzbékistan	Escrime	Envoi d'un technicien et offre d'un kit pédagogique (30 équipements 1re touches) et envoi d'équipe de Fleuret et un maître d'arme sur compétition
Ouzbékistan	ENSM	Mission d'expertise locale pour évaluer les possibilités de développer la formation des guides locaux
Pays-Bas	Pétanque et jeu provençal	Formation encadrement et entraînements collectifs
Pologne	Pétanque et jeu provençal	Accueil en Pologne de 2 entraîneurs pour animer un stage de formation destiné aux entraîneurs
Pologne	Pétanque et jeu provençal	Accueil en Pologne de 2 entraîneurs français pour animer un stage de formation destiné aux athlètes
Pologne	Tennis de table	Accueil en France de l'équipe polonaise en préparation pour les championnats du monde 2013
Pologne	Rugby	Accueil à Varsovie du 7 au 17 mars 2013 d'un formateur de la FFR pour animer une session de formation d'arbitres
Pologne	Rugby	Accueil à Gdansk du 26 au 31 mars 2013 d'un formateur de la FFR pour animer une session de formation d'entraîneurs
Pologne	Rugby	Accueil en France de 2 entraîneurs polonais du 18 au 22 avril 2013
Pologne	Rugby	Accueil en Pologne d'un formateur de la FFR pour animer une session de formation d'arbitres de rugby «7»
Pologne	Rugby	Accueil en Pologne d'un formateur de la FFR pour animer une session de formation d'entraîneurs de haut niveau
Portugal	Judo	Formation d'entraîneurs et pilotes
Portugal	Tennis de table	Perfectionnement de jeunes athlètes masculins (juniors-seniors)
Portugal	Savate	Formation des cadres fédéraux au Portugal
Portugal	Volley-ball	Stage de formation d'entraîneurs sur le thème de la préparation physique
Portugal	Aéronautique	Formation d'entraîneurs et animation de stage pilote

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Portugal	IFCE	Échange de cadres entre les écoles de Lisbonne et de Saumur
Québec	Football	Formation d'entraîneurs échanges de bonne pratique
Russie	Pétanque et jeu provençal	Formation de cadres et entraînement joueuses pour la préparation de la Coupe du monde 2013
Russie	Tennis de table	Perfectionnement de jeunes athlètes garçons et filles (moins de 21 ans)
Russie	Tennis de table	Perfectionnement de jeunes athlètes garçons et filles (moins de 21 ans)
Russie	IFCE	Accueil de délégation russe en France
Serbie	Basket-ball	Étude de la filière de détection de la fédération serbe
Sénégal	Basket-ball	Soutien à la formation des entraîneurs sénégalais
Slovénie	Judo	Échange/expertise/formation
Suède	Judo	Formation des arbitres nationaux (Suédois) à la pratique du Ne-Waza
Suède	ENSM	Échange de formateurs guides de haute montagne
Tchéquie	Spéléologie	Formation secours E/CE (SSF)
Tchéquie	Spéléologie	Rencontre médicale secours (SSF)
Tunisie	FFEPMM	Accueil en France de 2 animateurs pour suivre un cycle de formation
Tunisie	FFEPMM	Accueil en Tunisie de 2 formateurs pour encadrer un stage de recyclage
Tunisie	Judo	Accueil en Tunisie d'un formateur pour stage recyclage entraîneurs tunisiens
Tunisie	Judo	Accueil en France d'un entraîneur tunisien pour suivre un stage
Tunisie	Wushu	Stage d'entraîneurs avec les CTR
Tunisie	Wushu	Stage au profit des techniciens tunisiens
Tunisie	Canoë-kayak	Course en ligne : accueil DTN et entraîneur coordinateur, objectifs : expertise structuration PES, coordination échanges avec clubs français
Tunisie	Tennis	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs des clubs
Tunisie	Tennis	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs des clubs portant sur la préparation psychologique
Tunisie	Tennis	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs des clubs
Tunisie	Tir à l'arc	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs de 1 ^{er} degré
Tunisie	Tir	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs de 1 ^{er} degré
Tunisie	Tir	Accueil en Tunisie d'un formateur français pour encadrer un stage recyclage destiné aux entraîneurs de 2 ^e degré
Tunisie	Planeur ULM	Formation de pilotes
Tunisie	CREPS PACA	Formations ISSEP et Sfax (cyclisme et VTT)
Tunisie	CREPS PACA	Formations ISSEP et Sfax (sport de nature)
Tunisie	CREPS PACA	Formation ISSEP mur d'escalade
Tunisie	CREPS PACA	Accueil France enseignants tunisiens activités nature

Pays	Fédérations	Nature de l'opération
Turquie	Pétanque et jeu provençal	Formation de cadres et entraînements pour les jeux méditerranéens
Ukraine	Pétanque et jeu provençal	Formation et promotion
Vietnam	Pétanque et jeu provençal	Formation encadrement/entraînements collectifs féminin
Vietnam	Taekwondo	Accueil d'une délégation vietnamienne
Vietnam	Karaté	Accueil d'une délégation vietnamienne

En 2013, la coopération bilatérale soutenue dans le cadre des programmes d'échanges (Brésil, Chine, Pologne, Tunisie) et de l'année croisée France/Vietnam s'élevait à 121 103 € représentant 24,27 % du coût total de la coopération bilatérale.